FLOTTE & MOBILITÉ

Flotte : construire le budget 2027 véhicule par véhicule.

Le gazole de fin octobre reste au-dessus de son niveau annuel, avec une détente depuis fin septembre. Les tarifs fiscaux 2027 déjà prévus et le périmètre TAI doivent être intégrés au coût complet. Lecture ANYWAY : comparer usages, fiscalité et recharge sur des hypothèses communes avant le renouvellement.

GAZOLE AU DÉTAIL

2,3515

€/L TTC

semaine référencée 23 octobre 2026

TAI - CIBLE PRÉVUE

18

% en 2026

2026

Carburant : actualiser la base du budget

Le gazole atteint 2,3515 €/L TTC le 23 octobre : +51,3 % par rapport au 17 octobre 2025 selon la DGEC. Depuis le 25 septembre, il baisse de 0,81 %, calcul ANYWAY. Conserver plusieurs hypothèses de consommation et de prix, avec le même kilométrage. [1]

Location : dernier signal toujours trimestriel

L'IPSE T2, dernier résultat vérifié, indique -1,2 % pour la location de voitures et véhicules légers BtoB. Ce repère ne constitue pas une remise d'octobre. Reconsulter avec durée, kilométrage, services et restitution identiques pour vérifier les conditions réellement proposées. [2]

LECTURE ANYWAY

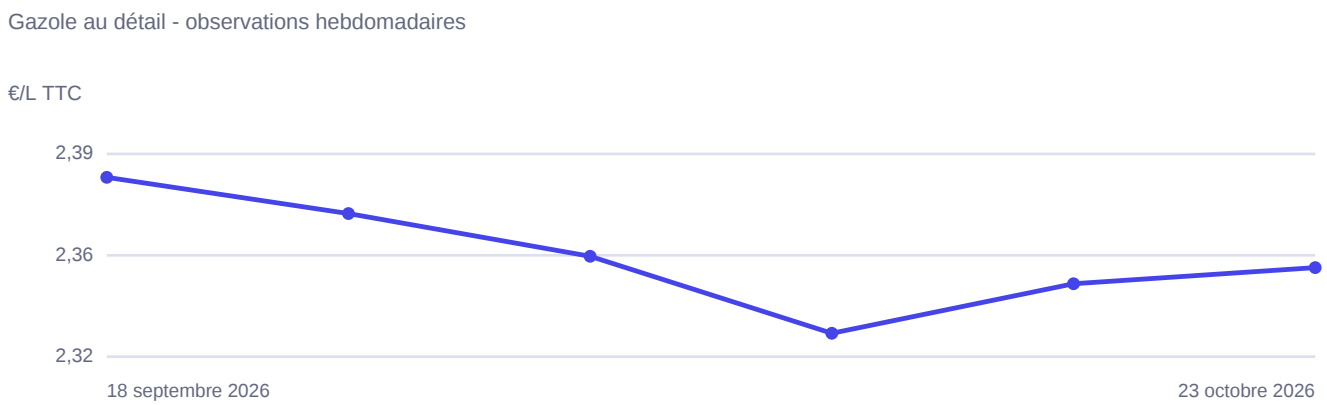
Mesurer kilomètres, charge utile, trajets extrêmes, arrêts et stationnement. Tester les profils représentatifs avant de déployer ; prévoir une solution pour les exceptions et les périodes de maintenance.

MARCHÉS & TENDANCES

Cours et indices : voir leur évolution.

INDICATEUR	NIVEAU / PÉRIODE	ÉVOLUTION / PÉRIMÈTRE
Gazole au détail [1]	2,3515 €/L TTC · semaine référencée 23 octobre 2026	+0,2 % sur la semaine ; +51,3 % vs 17 octobre 2025 · DGEC ; France métropolitaine hors Corse
TAI - cible prévue [4]	18 % en 2026 · 2026	25 % en 2027 ; tarif unitaire 4 000 € puis 5 000 € · Flottes dans le champ ; taille annuelle et exemptions à déterminer
Taxe polluants - catégorie 1 [3]	130 €/véhicule/an avant prorata, 2026 · 2026	160 € prévus en 2027, soit +23,1 % calcul ANYWAY · Véhicules de tourisme taxables ; catégorie gaz/hybride/essence Euro 5-6

Gazole : base vérifiée pour le budget [1]



2,38 à 2,35 · -1,34 %

Le gazole baisse de 1,34 % entre le 18 septembre et le 23 octobre, calcul ANYWAY. Le rebond après le 9 octobre rappelle l'intérêt de suivre les consommations réelles et les conditions de carte carburant.

Chaque série possède son unité et son échelle. Six observations hebdomadaires comparables, pas six mois. Conversion exacte c€/L vers €/L. Dernière note officiellement liée : 23 octobre ; 30 octobre inaccessible. Aucun prix de novembre extrapolé. Fréquence des observations : hebdomadaire.

TAI : raisonner par entreprise et durée

Le BOFiP précise le seuil annuel d'au moins 100 véhicules taxables par entité, pas un comptage à une date choisie. La formule associe tarif, écart à l'objectif et renouvellement. Le chiffre de 4 000 € en 2026 n'est donc pas une pénalité par voiture thermique. [5] [4]

RÉGLEMENTATION & RSE

Sécuriser la conformité, activer les leviers responsables.

Taxes CO2 / polluants · BARÈMES 2026 ; TRAJECTOIRE 2027 PRÉVUE

Véhicules de tourisme affectés économiquement : champ, prorata et exonérations propres. Entreprises individuelles exonérées de ces deux taxes. Barème CO2 selon WLTP, NEDC ou puissance fiscale ; ne pas transposer les exemptions à la TAI. [3] **À faire :** Calculer par carte grise, durée et usage ; distinguer malus et TAI.

TAI : seuil annuel · EN VIGUEUR DEPUIS MARS 2025

Seuil d'au moins 100 véhicules taxables en taille annuelle par entité. Location, durées et usages exemptés à qualifier. Calcul selon tarif, écart cible et renouvellement ; pas pénalité automatique par thermique. [5] [4] **À faire :** Valider registre, seuil, exemptions, admissibilité et renouvellement avec la fiscalité.

Avantage en nature · ARRÊTÉ APPLICABLE - CONDITIONS À VÉRIFIER

Attribution depuis le 1er février 2025 : location, forfait 50 % ; option globale carburant, 67 %. Électrique éligible jusqu'au 31 décembre 2027 : abattement 70 %, sous conditions et plafond applicable. [6] [7] **À faire :** Faire valider date, méthode et éligibilité par la paie ; conserver TVV et preuves.

RSE · Électrifier les bons usages et vérifier les conditions fiscales

Choisir la version, pas seulement le modèle

Le portail ADEME évalue production et acheminement des voitures particulières électriques neuves. L'éligibilité dépend du Type-Variante-Version ; ni les utilitaires ni les véhicules d'occasion ne relèvent de ce même score. Ce repère doit être complété par l'usage réel. [7]

À engager : Dimensionner batterie et recharge aux trajets ; archiver le TVV et la preuve d'éligibilité, puis suivre énergie et disponibilité du pilote et vérifier les conditions à la facturation.

Planifier le renouvellement avec le bon périmètre

Le BOFiP détaille la taille annuelle taxable par entreprise et les exemptions propres à la TAI. Le calendrier 2027 déjà prévu doit être séparé des propositions budgétaires encore en discussion. [5] [4]

À engager : Valider parc, usages et durées ; simuler plusieurs calendriers d'électrification sans promettre une économie fiscale ou environnementale identique pour tous.

DÉCISIONS ACHATS

Transformer la veille en décisions documentées.

Comparer le coût complet sur une même période

Inclure loyer, énergie, fiscalité, assurance, entretien, pneus, recharge, avantage en nature et restitution. Rendre explicites kilomètres, consommation, durée et hypothèses de revente ou de sortie.

Encadrer les écarts contractuels

Négocier ajustement du kilométrage, prix des kilomètres supplémentaires et traitement des écarts à la baisse. Annexer grille de remise en état, véhicule relais et frais de sortie anticipée.

Acheter une recharge exploitable

Définir disponibilité, maintenance, supervision, accès aux données et coût complet du kWh. Pour le domicile, fixer remboursement, propriété, départ du salarié et justificatifs attendus.

ANYWAY VOUS ACCOMPAGNE

Un premier échange pour cadrer vos priorités, comparer les offres et sécuriser vos engagements.

Thomas DELOTS · 06 63 25 32 35 · contact@anyway-consulting.fr

SOURCES · liens cliquables · collecte 2026-11-01

[1] DGEC / ministère de la Transition écologique · Prix pétroliers - note officielle du 23 octobre 2026 · 2026-10-23

[2] Insee · Prix de production des services - deuxième trimestre 2026 · 2026-08-27

[3] DILA / Service Public Entreprendre · Taxes sur l'affectation des véhicules de tourisme · Vérifié le 2026-02-21

[4] Ministère de la Transition écologique · Verdissement du parc automobile - obligations et taxe incitative · Publié le 2024-03-18 ; mis à jour le 2025-06-26

[5] DGFiP / BOFiP · BOI-AIS-MOB-10-30-40 - taxe annuelle incitative · 2026-02-25 ; commentaires consultés dans leur version publiée

[6] Légifrance · Arrêté du 25 février 2025 - avantages en nature, article 3 · 2025-02-27 ; version au 2026-11-01

[7] ADEME · Score environnemental : périmètre et éligibilité des voitures électriques · Date non indiquée sur la page

Retrouvez la rubrique, les précisions et les prochaines éditions sur anyway-consulting.fr